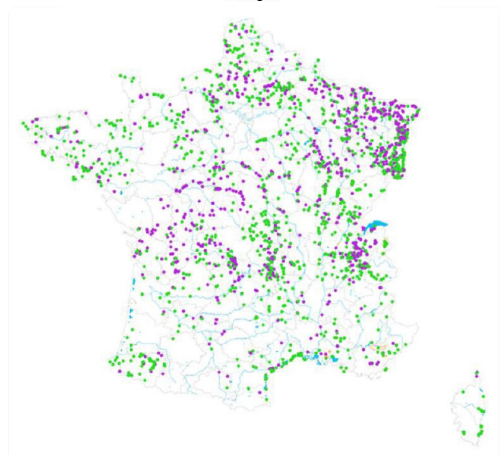


## Des Conservatoires régionaux et départementaux

Carte des sites des CREN en maîtrise foncière et d'usages



- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| • Sites d'intervention (points)          | ■ Sites d'intervention (périmètres)  |
| • Sites en maîtrise foncière             | — Réseau hydrographique (linéaire)   |
| • Sites en maîtrise d'usage              | ■ Réseau hydrographique (surfacique) |
| • Sites en assistance à maîtrise d'usage | ■ Commune                            |
|  | ■ Département                        |

Sources : ENF, 2008. CPNS/FCEN SIG août 2009. Serveur Carmen v 1.5. Service : CPNS [49 W]

Les **espaces des conservatoires régionaux et départementaux** sont des sites naturels gérés dans l'optique de mettre en place des réseaux de sites appelés corridors écologiques.

Les conservatoires, par la négociation et la concertation, assurent la maîtrise foncière et d'usage des sites. Ils sont également gestionnaires de sites protégés réglementairement (Réserves naturelles, arrêté préfectoral de protection de biotope...).

L'ensemble des actions d'entretien ou de réhabilitation sont conventionnées avec les acteurs locaux concernés, pour assurer la mise en place de pratiques de gestion durable des territoires et afin que la biodiversité soit préservée et prise en compte.

L'ouverture, la valorisation des sites et les animations publiques contribuent à la compréhension des enjeux par les habitants et les usagers. Elles participent à l'appropriation citoyenne d'actions concrètes et visibles.